

Subventions culturelles du deuxième tiers

Bienne, le 1^{er} décembre 2020

Comme la Loi sur le statut particulier l'y autorise, le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) s'est prononcé, entre mai et septembre, sur un total de 56 dossiers de subventions culturelles parvenus à l'Office de la culture.

- 22 dossiers portaient sur des projets dans le domaine musical ;
- 11 dossiers dans le domaine littéraire ;
- 9 dossiers dans le domaine des arts de la scène ;
- 7 dossiers dans le domaine des arts visuels ;
- 2 projets photographiques ont également obtenu un soutien ;
- 5 projets pluridisciplinaires.

Le CAF a ainsi recommandé au canton de Berne de libérer la somme totale de 268 330 francs pour ces différents projets. Prélevés sur le Fonds cantonal pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC), ces montants comprenaient notamment des soutiens pour plusieurs publications de l'Association pour une collection d'études littéraires (ACEL), une contribution à la Compagnie Marchepied pour la création de « Parade nuptiale », un soutien à Guadalupe Ruiz pour son projet photographique « El Ornato de la Casa » ainsi qu'une aide à la photographe Anne-Camille pour son projet « Domestique » ou encore un soutien à la saison 2020-2021 des Midis théâtre.

La Commission culture du CAF a accueilli les représentants de l'Atelier 6/15, d'Usinesonore et du fORum culture. Ces rencontres ont permis de discuter de la situation vécue par les milieux culturels et plus particulièrement, en ce qui concerne le fORum culture, dans le domaine des arts de la scène, face à la COVID-19.

Pandémie mondiale COVID-19

Le CAF s'engage activement, en soutien de l'Office de la culture, afin de diminuer l'impact de la pandémie COVID-19 sur le domaine culturel. Le Conseil est conscient que cette période représente un véritable défi, pour les artistes, que ce soit sur le plan personnel ou collectif, de maintenir la vivacité du tissu culturel francophone et bilingue existant dans l'arrondissement de Biel/Bienne. Il met et mettra tout en œuvre pour le maintien de ces activités qui sont une richesse particulièrement importante pour notre région et pour la diversité culturelle du canton.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.*